ORAN

Les douanes en facilitateurs des exportateurs

La démarche initiée jeudi dernier par la Direction des douanes d'Oran avait pour but d'instaurer un climat de confiance et établir un dialogue entre cette administration et les exportateurs d'Oran.

En effet, la rencontre voulue par le directeur régional des douanes a permis de regrouper, non sans mal, une vingtaine d'exportateurs locaux, afin que ces derniers exposent leurs problèmes. L'objectif étant aussi de leur fournir toutes les informations sur les systèmes et dispositions existants pour les aider dans leurs opérations d'exportations. Et cela dans l'objectif d'impulser les exportations algériennes des produits manufacturés pour se substituer aux importations. D'ailleurs, l'accent a été mis sur les exportations qui ne sont pas un problème pour l'économie algérienne, contrairement à certains importateurs malveillants qui introduisent des produits contre-faits, nuisibles pour la santé et qui concurrencent de manière déloyale les produits algériens. A Oran, il existe quelque 30 exportateurs agréés et 18 en attente de leurs agréments, alors qu'à l'échelle nationale, ils sont un peu moins de 300.

Durant les échanges, des problèmes spécifiques et complexes ont été soumis aux différents responsables des douanes, notamment sur les dossiers à fournir pour avoir l'agrément avec un an d'attente, ou encore les droits d'exonérations de taxes et droits douaniers, le certificat d'origine. Les pratiques de certains agents des douanes, ou de transitaires, qui alourdissent les démarches des exportateurs ont été signalées dans ce cadre. Pour les douanes, la situation économique et financière du pays impose à cette administration d'être un facilitateur pour les exportateurs et un contrôleur pour les importations concurrentielles ayant mené à la fermeture d'usine. Une rencontre bienvenue mais qui n'a pas convaincu certains participants soumis à une réalité tout autre au quotidien dans leurs opérations d'exportations.

Fayçal M.

RELIZANE

L'éducation veut s'impliquer dans l'amélioration du service public

En perspective du projet d'amélioration et de simplification des prestations des services publics lancé par le gouvernement, selon la nouvelle directrice de l'éducation de la wilaya de Relizane, Madame Hedayat Hirèche, le secteur de l'éducation ambitionne d'être un secteur pilote, à travers lequel sera appliqué ledit projet susmentionnée lancé par l'Etat.

S'exprimant, en fin de semaine, en marge de la tenue d'une journée de formation, organisée à l'intention des directeurs de CEM, au siège de la Direction de l'éducation nationale, autour de la mise en application dudit projet, la DE de Relizane a tenu à répondre aux questions de la presse pour mettre en exergue et expliquer les mesures pratiques, envisagées en ce sens dans sa direction.

Pour la directrice de l'éducation de la wilaya, l'une des premières mesures importantes, prise dans cette perspective, est l'utilisation à fond de l'outil informatique. «A notre sens, dira-t-elle en effet, il importe d'introduire, massivement, les systèmes des technologies de pointe, comme la technologie numérique, dans les services de l'éducation pour faciliter la liaison rapide entre tous les services internes et externes de la direction». Et d'annoncer qu'il a été «fait obligation à ces services d'ouvrir des adresses électroniques par lesquelles se feront toutes les liaisons interservices». Pour ce faire, ajoutera la directrice, «nous avons installé une cellule de mise en œuvre du système numérique à la direction, dont le rôle principal consiste à veiller à l'activation de ces adresses relationnelles». Le second point évoqué par la première responsable du secteur consiste en la création d'une banque de données, propre au secteur de l'éducation, dans la wilaya.

L'exploitation de ces données permettra, selon elle, d'arriver, plus rapidement, à l'amélioration du travail des services internes de la DE. «Nous avons, aussi, introduit un service Intranet afin d'avoir une mise à jour quotidienne des données propres à tous les services, données qui seront centralisées à la tutelle de wilaya».

Et d'estimer que ces premières mesures, d'ordre pratique, constituent le premier objectif de la DE. «Pour nous, ce dossier revêt une grande importance. Et cette journée d'étude consiste à donner des instructions précises aux chefs d'établissements pour la mise en place de ces instruments, dans le cadre de l'accueil des citoyens, de la gestion des relations avec les parents d'élèves, d'alléger la constitution des dossiers des élèves», dira la responsable de la DE pour illustrer l'amélioration du service public vers laquelle tend le gouvernement. Elle terminera en disant que cette œuvre d'intérêt public ne pourra, bien entendu, trouver le chemin du succès qu'avec la collaboration active et intéressée de toute la famille de l'éducation : les enseignants, les élèves, leurs parents et les auxiliaires de l'administration ajoute notre interlocutrice.

A. Rahmane

FORMATION PROFESSIONNELLE À OUM-EL-BOUAGHI

Plus de 3 300 stagiaires attendus pour la session de février

Le secteur de la formation professionnelle dont le coup d'envoi pour la session de février qui vient en complément de celle du mois de septembre sera donné ce dimanche par M. le wali d'Oum-El-Bouaghi à partir du centre de Sigus, s'est enrichi avec de nouvelles spécialités dans le tourisme et le bâtiment ainsi que l'industrie.

Selon M. Goudjil, directeur de wilaya du secteur de la formation professionnelle qui nous a reçu dans son bureau, pas moins de 3 362 stagiaires rejoindront les centres de formation et les annexes pour cette session de février 2016 avec de nouvelles filières répondant aux besoins du développement de la région.

Selon notre interlocuteur, le secteur dans la wilaya comprend 26 centres de formation dont 11 annexes répartis à travers les communes de la wilaya en plus de deux instituts nationaux et cinq autres en voie de réalisation, ces structures englobent un effectif de 11 000 apprenants qui utilisent plus d'une centaine d'ateliers et 145 équipements.

Selon le directeur de la formation professionnelle, 453 encadreurs entre les PFP et autres universitaires prennent en charge pédagogiquement ces jeunes qui sont venus à la recherche de métiers pouvant les insérer dans la vie active.

La nouveauté de cette rentrée scolaire se caractérise par de nouvelles spécialités dans le bâtiment et les travaux publics puisque tout récemment le secteur de la formation professionnelle vient de conclure une convention le liant avec les travaux publics, une formation qui se consacrera à l'utilisation de différents engins utilisés dans les travaux publics (rétrochargeur, bulldozer et autres).

Pour rappel, le secteur de la formation professionnelle a conclu aussi une autre convention avec une firme d'un particulier établi à Ouled Gacem spécialisée dans les produits parapharmaceutiques et dont la convention a été paraphée par les deux parties la semaine passée au niveau du cabinet de M. le wali qui a présidé la séance en présence d'un parterre de journalistes.

Ce partenariat consiste, dans un premier temps, à former 200 stagiaires dans des filières relatives à l'activité de l'usine. A l'issue d'une formation de courte durée, les stagiaires seront directement injectés dans les ateliers après avoir reçu des connaissances dans le machinisme, l'emballage, l'électricité, la plomberie, l'industrie mécanique et la gestion des magasins.

Moussa Chtatha

NAÂMA : CÉLÉBRATION DU 24 FÉVRIER

L'UGTA perd du terrain : après la Cnas, Algérie Poste...

C'est un sale temps que traverse l'UGTA au niveau de la wilaya de Naâma, qui continue à perdre du terrain auprès des institutions qui tiennent encore à cette instance syndicale. Autrement dit, certains secteurs à l'exemple de l'éducation, la santé et autres ont mis fin à cette représentation syndicale de l'Etat que préside Sidi-Saïd. Après donc les travailleurs de la Cnas de la wilaya de Naâma, qui sont entrés en conflit avec l'UGTA et se sont élevés contre elle (d'ailleurs sur le point d'en finir avec l'Union), c'est au tour des travailleurs d'Algérie Poste qui ont choisi la journée du 24 février pour monter au créneau en présentant une démission collective de cette instance syndicale.

En effet, 159 des 172 employés (soit près de 93%), relevant des différentes agences postales opérant au niveau de la wilaya, ont présenté au SG de la Centrale syndicale Alger leur démission collective de l'UGTA. Dans une correspondance adressée à qui de droit, les protestataires-démissionnaires soulèvent les 15 raisons de leur démission vis-à-vis de l'institution syndicale tant au niveau local (Union de wilaya) qu'au niveau de la Centrale. Le climat de tension qui règne depuis longtemps au sein du secteur oppose l'Union de wilaya aux vrais représentants des travailleurs qui n'ont pu céder aux pressions de l'Union. Ce qui a conduit finalement vers l'impasse pour ne pas dire vers une situation catastrophique, car les syndicats et les fédérations autonomes frappent à toutes les portes.

Dans la foulée, on relève dans la requête dont une copie est parvenue à notre rédaction : «…vu nos différentes requêtes, nos mises en garde, nos différents communiqués adressés aux hauts responsables, qui sont demeurés sans réponse et sans résolution, vu la fermeture des portes du dialogue de la part de l'Union de wilaya, la sourde oreille, la non-acceptation et la non-considération de nos recours, vu le retrait de confiance à certains délégués, vu le favoritisme octroyé à certaines sections syndicales au détriment des autres…, nous, travailleurs dont les signatures suivent, considérons que toutes les portes ont été fermées au dialogue, considérons également que nos préoccupations n'ont pas été prises en compte et n'ont fait qu'approfondir le fossé avec l'Union, dégénérant ainsi les cumuls du conflit qui les a menés au divorce ; un divorce consommé entre les deux parties.» Sale temps, donc, pour l'UGTA qui continue à perdre du terrain dans la wilaya de Naâma.

B. Henine